



... Pour Dynacité, c'est rentable et prometteur

Malgré un environnement pas franchement favorable au payant dans le centre-ville ambarrois (beaucoup de places, gratuité, pas de restriction de durée), Dynacité et Zenpark ont réussi à tirer leur épingle du jeu depuis un an. « C'est positif », souligne Pascale Guyard, responsable du service clientèle-marketing. « Globalement, sur 26 places, 10 à 12 sont réservées régulièrement. 43 % ont fait l'objet d'une location au mois. Quelques unes à la semaine voire à l'heure. » Pour le bailleur, qui peut à tout moment récupérer un emplacement afin de privilégier l'un de ses locataires, c'est tout bénéfice puisque ces places n'étaient que

rarement occupées.

Bientôt près de la gare ?

Ce premier succès en appelle d'autres. Car Dynacité dispose d'un parc important, d'une centaine de places à Ambérieu. Et la vacance y est de 16 %. Or, il n'a pas échappé à Pascale Guyard que la municipalité vient de décider de réglementer le stationnement dans le quartier gare, à compter du 2 mai (lire par ailleurs). « Par exemple, on a des garages vacants rue du Dépôt. Pourquoi pas les louer à l'avenir ? À voir en fonction des tarifs pratiqués par les parkings près de la gare. » Pour mémoire, une loi de 1998 interdit aux bailleurs sociaux d'imposer à leurs locataires une

place de stationnement avec le logement. D'où les problèmes de vacance. L'adjoint à l'urbanisme Christian de Boissieu aimerait donc qu'ils adoptent une politique de remplissage plus forte, avec « une baisse des prix incitant les locataires à occuper les places privées plutôt que celles sur la voie publique ». De quoi désengorger un peu les rues d'Ambérieu. Pascale Guyard ne l'exclut pas : « C'est une piste de réflexion. On peut baisser, mais pas brader. » ■